Du droit de préférer

Author : Philippe Granarolo

Categories : Art & Société

Date : 6 janvier 2014

L'égalitarisme forcené qui a gagné nos élites (il n'a pénétré que très superficiellement les masses) entraîne une conséquence trop rarement dénoncée : l'affirmation d'une préférence, sur les plans culturels, religieux, esthétiques, etc., est immédiatement perçue comme une atteinte à la dignité humaine, comme une discrimination. La logique sous-jacente de cet égalitarisme incite nos contemporains à afficher un relativisme radical : « tout se vaut »[1]. Affirmer ses préférences serait pour le moins inconvenant. Osons donc poser cette question faussement naïve : a-t-on le droit de préférer ?

Goût et préférence

Affirmer une préférence nous situe d'emblée sur le terrain des valeurs, et non pas sur le territoire de la vérité. S'il en était autrement, un élève de CE2 aurait parfaitement le droit de « préférer » le résultat 30 à la multiplication de 7 par 5, plutôt que le résultat 35. Or si un tel élève s'entêtait dans cette affirmation erronée, l'affaire se terminerait assurément chez le psychologue scolaire, sans que nul n'y voie une atteinte à ses droits.

La préférence se manifeste donc dans tous les secteurs où nous n'avons pas accès à une vérité indiscutable, c'est-à-dire, si l'on y réfléchit, dans quasiment tous les domaines à l'exception du savoir objectif. On a bien entendu raison de dénoncer celui qui prétend donner à sa préférence le statut d'une vérité scientifique. Tel celui qui prétendrait préférer la race blanche parce qu'elle serait biologiquement supérieure, celui qui préférerait le christianisme parce qu'il serait la religion du vrai Dieu, ou qui déclarerait préférer la musique de Mozart parce qu'elle serait intrinsèquement supérieure à celle de Bach.

Mais faut-il, sous prétexte que des dérives idéologiques (certes multiples) ont donné à des préférences axiologiques le masque de hiérarchies ontologiques, proscrire l'affirmation de nos préférences ?

Préférence et individualité

« Je » préfère : la préférence est toujours, précisément parce qu'elle n'est nullement liée à une vérité objective, l'expression d'une personnalité. Il est un domaine où nul ne le conteste : c'est celui de la relation amoureuse. Ainsi que l'a montré superbement Luc Ferry [2], une révolution invisible a affecté en moins de deux siècles le domaine de l'amour. Fini (à de très rares

© 2016 iPhilo et ses auteurs, tous droits réservés. L'ensemble des articles publiés dans le journal est accessible gratuitement sur le site iPhilo.fr.

exceptions) le temps des mariages forcés, des unions pour convenances sociales, des relations d'intérêt. C'est parce que **je** te préfère que je veux faire de toi ma compagne, sinon pour la vie (on vit beaucoup trop longtemps pour ce type d'union), mais pour un épisode significatif de mon existence.

Je préfère telle femme à telle autre, et je n'ai encore jamais entendu à ce jour une femme me dire qu'au nom de l'égalité entre les humains elle aurait droit à mon amour ! Je peux préférer, si je suis homosexuel, tel homme à tel autre, et tout homme à n'importe quelle femme. Quelle que soit notre position vis-à-vis du mariage homosexuel, chacun se réjouit du fait que l'homosexualité a cessé d'être perçue comme une anomalie, et qu'elle apparaît à chacun d'entre nous comme l'une des formes de la sexualité humaine.

Ce triomphe du goût amoureux aurait dû, si nous étions dotés d'un minimum de cohérence, gagner tous les domaines du goût et faire triompher le droit à la préférence. Curieusement il n'en a rien été. Il est difficile, voire dans certains milieux, impossible, d'avouer que l'on préfère l'hétérosexualité à l'homosexualité. Une semblable préférence est jugée discriminatoire. Sur le plan religieux, j'ai le droit de préférer le christianisme à l'islam, mais là encore revendiquer cette préférence serait très mal jugé dans de nombreux cercles. Or, en rendant publique ma préférence, je ne porte atteinte à l'honneur de personne, je ne remets en cause la dignité de qui que ce soit. J'affirme **mon** goût, **mon** inclination, qu'on pourra bien entendu (on ne s'en privera guère …) soupçonner d'être le fruit d'un conditionnement social et culturel. Mais qui pourra démontrer que mon goût n'est rien d'autre que le fruit de ce conditionnement ? Qui possédera le savoir absolu lui permettant de démontrer que mon goût n'exprime nullement mon individualité, mais seulement mon appartenance de classe ? Personne, en vérité, pas même le spectre de Bourdieu !

On a bien entendu tout autant le droit de préférer l'homosexualité à l'hétérosexualité, et l'islam au christianisme. Si j'ai choisi les exemples inverses, c'est parce qu'aujourd'hui ce sont ceux qui affirment préférer l'hétérosexualité ou le christianisme qui sont montrés du doigt, et non les autres.

Le droit de préférer : un droit inconditionnel

J'ai le droit de préférer les cantates de Bach aux prestations des chanteurs de rap. Je n'impose mon goût à personne. Je n'assimile nullement ma préférence à un indice de supériorité intellectuelle ou esthétique. Je demande simplement de pouvoir vivre suivant ma préférence en écoutant la musique qui me plaît. Et je demande de pouvoir exprimer publiquement ma préférence, en toute liberté. Ainsi que l'a démontré magistralement Spinoza [3], un monde politique dans lequel on pourrait théoriquement penser ce que l'on veut en étant privé du droit d'exprimer sa pensée serait en réalité une tyrannie.

Je préfère, sur un plan architectural, les cathédrales d'Europe aux plus belles mosquées des terres d'islam. Je préfère Van Gogh à Andy Warhol, et Camus à Marc Lévy. Je n'impose mes préférences à personne, j'écoute tout homme qui affirme des préférences différentes des

© 2016 iPhilo et ses auteurs, tous droits réservés. L'ensemble des articles publiés dans le journal est accessible gratuitement sur le site iPhilo.fr.

miennes, et je savoure par avance les dialogues que nous pourrons avoir en confrontant nos goûts. Mais en affirmant mes préférences, je ne porte atteinte à la dignité de personne et je ne discrimine aucun être humain.

Ceux qui estimeraient subalternes ces questions de goût sont les victimes de l'intellectualisme excessif de notre tradition, intellectualisme que sont venus briser quelques grands penseurs des deux derniers siècles parmi lesquels Friedrich Nietzsche : « Le changement du goût universel est plus important que celui des opinions : les opinions […] ne sont que les symptômes du goût qui change »[4]. Est-ce par raisonnement ou par goût que je choisis celle avec laquelle je vais vivre ? Est-ce par raisonnement ou par goût que je m'engage dans telle profession, que j'adopte tel loisir plutôt que tel autre ? Or quoi de plus fondamental dans nos vies que le choix de notre compagne, le choix de notre profession, le choix de nos loisirs ? Nos préférences sont dictées par nos goûts, nos goûts expriment nos personnalités, c'est un droit absolu que celui de préférer selon nos goûts et d'affirmer sereinement nos préférences.

Conclusion : préférence et misarchisme

Préférer, il serait malhonnête de le contester, c'est établir une hiérarchie. Usant d'une étymologie qu'il sait douteuse, Nietzsche fait dire à son Zarathoustra que le mot « homme » signifie « l'animal qui évalue ». En réalité, tout vivant évalue : vivre c'est évaluer, c'est choisir, c'est préférer. L'originalité de l'homme est qu'alors que tout animal a des préférences spécifiques qui lui sont imposées par le biologique, l'homme est devenu individu, et que chaque humain construit sa propre pyramide des valeurs. Si l'on assimile scandaleusement préférence et discrimination, c'est qu'on a succombé au « misarchisme »[5] (ou haine de toute hiérarchisation), mot en définitive préférable à celui de « nihilisme ». Revendiquer comme inconditionnel notre droit à préférer, c'est donc à la fois proclamer notre individualité et lutter contre le misarchisme qui tente de détruire ce que nous portons en nous de meilleur.

[1] Nietzsche, qui dépeint notre époque mieux que la plupart de nos contemporains, symbolise le drame du nihilisme par le « cri de détresse » que pousse un devin croisé par Zarathoustra : « Tout est pareil, rien ne vaut la peine » (*Ainsi parlait Zarathoustra*, livre IV, « Le cri de détresse », *Œuvres philosophiques complètes*, tome VI, Paris, Gallimard, 1971, p. 261.
[2] Cf. *De l'amour / Une philosophie pour le XXI^e siècle,* Paris, Odile Jacob, 2012.
[3] En particulier dans le dernier chapitre (le chapitre XX) de son *Traité théologico-politique*.
[4] Nietzsche, *Le Gai Savoir*, § 39, *Œuvres philosophiques complètes*, tome V, Paris, Gallimard, 1982, p. 82.
[5] Le mot (« misarchismus ») apparaît dans la *Généalogie de la morale*, au § 12 du livre II (*Œuvres philosophiques complètes*, tome VII, Paris, Gallimard, 1971, p. 270). Et puisque nous sommes à l'époque des vœux, qu'on me permette d'émettre le souhait que ce mot essentiel de « misarchisme » entre enfin dans notre vocabulaire. J'y verrais le signe d'un petit pas effectué dans la bonne direction !

© 2016 iPhilo et ses auteurs, tous droits réservés. L'ensemble des articles publiés dans le journal est accessible gratuitement sur le site iPhilo.fr.